

Commission d'examen des vœux pour le BTS Métiers de la Chimie

L'examen des vœux du BTS Métiers de la Chimie pour la rentrée 2020 a eu lieu entre le 29 avril et le 9 mai 2020, et a été réalisé par l'équipe pédagogique de la formation. 30 places sont offertes avec une répartition selon les filières d'origine des candidats telle que définie par le Rectorat : 6 places pour les séries professionnelles, 15 pour les séries technologiques et 9 pour les candidats d'autres séries.

Pour cette rentrée 2020, ce sont 369 demandes qui ont été classées : 152 demandes de candidats provenant de filières technologiques, 42 de filière professionnelle et 175 d'autres séries (majoritairement scientifiques).

Le BTS Métiers de la Chimie est une formation professionnelle en deux ans pour former des techniciens supérieurs destinés à travailler dans de nombreux domaines d'activités (développement et conception de produits, contrôle qualité, conseils techniques aux clients, qualité, hygiène, sécurité et environnement, formation et communication).

Ainsi, les attendus de la formation sont ceux définis par le cadre national, à savoir :

- S'intéresser aux applications industrielles de la chimie et de la physique.
- Disposer de compétences permettant une approche concrète et expérimentale de la chimie et de la physique.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel ou de laboratoire, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement.
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, y compris en anglais.

L'examen des vœux tient donc compte des éléments suivants :

- La cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé.
- Les résultats scolaires de première et de terminale.
- Les résultats scolaires et les appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale dans le domaine des sciences (physique, chimie, mathématiques).
- Les résultats scolaires et les appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale en français et en anglais.
- L'ensemble des appréciations permettant d'estimer la motivation de l'étudiant en situation d'apprentissage, du point de vue de son autonomie comme de son comportement en groupe.
- Les éléments de la fiche avenir.
- Les appréciations de la vie scolaire (attitude, absences).

Pour les candidats en réorientation ou reprise d'études, les bulletins semestriels de la formation (IUT, Université, BTS,...) sont également examinés.

Lors de l'examen des vœux, un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Il est d'ailleurs recommandé aux candidats qui postulent de soigner leur lettre de motivation en expliquant leur démarche ou leur projet professionnel et donc de se renseigner, en amont, sur les activités d'un technicien supérieur chimiste, qui n'est pas un opérateur sur un procédé. De même, l'importance des matières telles que le français et l'anglais n'est pas à négliger, un technicien supérieur se devant de savoir communiquer des résultats, à l'écrit comme à l'oral, en langue française et anglaise.

Pour les candidats issus de la filière professionnelle, le classement a été réalisé en suivant les instructions de la circulaire « CLASSEMENT DES DOSSIERS dans le cadre de l'EXPERIMENTATION BAC PRO-BTS RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE 2019-2020 ». Ainsi, les candidatures ont été examinées au regard des critères définis par le rectorat pour les candidats ayant un avis favorable dans le cadre de l'expérimentation :

- Bulletins de première et terminale,
- Cohérence entre le bac pro et le BTS,
- Éléments de la fiche avenir.

Les candidatures des bacheliers n'ayant pas reçu un avis favorable ou sans avis (car hors cadre de l'expérimentation) ont été examinées au regard des attendus de la formation et des critères d'examens des dossiers similaires aux autres filières.

Critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
Résultats académiques (notes, moyennes, progression...)	Résultats dans les matières scientifiques (principalement physique/chimie, mathématiques) en première et terminale. Résultats en français et en anglais, en première et en terminale Résultats aux épreuves du baccalauréat	Bulletins de première et de terminale Relevé de notes du baccalauréat (ou épreuves anticipées) Relevé de notes post-bac	Très important Important Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Autonomie Capacité à s'investir	Appréciations de la fiche avenir Appréciations sur les bulletins	Essentiel
Savoir-être	Vie scolaire (absentéisme, attitude, comportement)	Appréciations sur les bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet motivé et cohérent avec le vœu	Lettre de motivation Fiche avenir	Très important
Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires	Participation à des concours ou projets en relation avec la formation	Lettre de motivation Informations rentrées par le candidat	Complémentaire